



DELIBERATION N° D.2019-02-10 du Conseil communautaire du 5 février 2019

« Trail du Josas » à Jouy-en-Josas et « Course royale » de Fontenay-le-Fleury, édition 2019. Octroi de subventions de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour l'organisation des évènements sportifs.

Date d'affichage: 8 février 2019
Date de la convocation : 29 janvier 2019
Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83
Secrétaire de séance : Mme Doucerain
Rapporteurs : M. Bellier

Président : M. François DE MAZIÈRES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD, M. Jacques BELLIER, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT et M. Olivier LEBRUN,
Mme Stéphanie BANCAL, M. Philippe BAUD, M. Michel CONTE, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, Mme Frédérique KIBLER, M. Gilles CURTI, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Philippe DEVALLOIS, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, Mme Sonia BRAU, Mme Lydie DUCHON, M. Sébastien DURAND, M. Bruno DREVON, M. Didier BLANCHARD, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL (sauf délibérations 2019-02-09 à 11), Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE, M. Olivier DE LA FAIRE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI, Mme Jane-Marie HERMANN et M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Absents excusés :

Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER a donné pouvoir à M. Philippe BAUD,
M. Philippe BENASSAYA a donné pouvoir à M. Michel CONTE,
M. Olivier DELAPORTE a donné pouvoir à Mme Florence NAPOLY,
M. Jean-Marie CLERMONT a donné pouvoir à Mme Nathalie JAQUEMET,
Mme Sylvie D'ESTEVE a donné pouvoir à M. Jean-Christian SCHNELL,
Mme Laurence AUGERE a donné pouvoir à M. Pierre SOUDRY,
Mme Dorothée BILGER a donné pouvoir à Mme Violaine CHARPENTIER,
M. Jean-Christophe LAPREE a donné pouvoir à M. Michel CROUZAT,
M. Frédéric BUONO-BLONDEL a donné pouvoir à Mme Lydie DUCHON,
M. Patrick CHARLES a donné pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER,
M. Jean-Pierre CONRIÉ a donné pouvoir à M. Pascal THEVENOT,
Mme Magali LAMIR a donné pouvoir à M. Bruno DREVON,
Mme Marie BOËLLE a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER,
M. François-Xavier BELLAMY a donné pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN,
Mme Florence MELLOR a donné pouvoir à Mme Emmanuelle DE CREPY,
Mme Martine SCHMIT a donné pouvoir à M. Philippe PAIN,
M. Benoît DE SAINT-SERNIN a donné pouvoir à M. François SIMEONI,
Mme Marie DENAISON a donné pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN,
Mme Amélie GOLKA, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, Mme Corinne BEBIN,
M. François LAMBERT, M. Laurent DELAPORTE, Mme Carmise ZENON

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5216-5-II-5° ;

Vu la délibération n° 2009-09-01 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 15 septembre 2009 relative à la définition de l'intérêt communautaire en matière d'équipements culturels et sportifs, prévoyant notamment la promotion des initiatives et évènements à caractère sportif ;

Vu les précédentes délibérations du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc portant sur l'octroi de subventions de la communauté d'agglomération pour l'organisation des événements sportifs « Trail du Josas » à Jouy-en-Josas et « Course royale » de Fontenay-le-Fleury ;

Vu le courrier de la ville de Jouy-en-Josas du 18 décembre 2018 sollicitant une aide financière de Versailles Grand Parc pour l'organisation de la 11^{ème} édition du « Trail du Josas » ;

Vu le courrier de la ville de Fontenay-le-Fleury du 10 janvier 2019 sollicitant une aide financière de Versailles Grand Parc pour l'organisation de la nouvelle édition de la « Course royale » ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc

Vu le budget en cours et l'affectation des dépenses correspondantes sur les imputations suivantes : chapitre 65 « autres charges de gestion », nature 657341 « subvention de fonctionnement aux communes membres du groupement à fiscalité propre », fonction 415 « manifestations sportives » ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 31 janvier 2019.

Dans le cadre de sa compétence « équipements culturels et sportifs », Versailles Grand Parc participe à la promotion de certains événements sportifs locaux existants dont la thématique est en lien avec le développement des modes de circulations douces, autre grand projet de la Communauté d'agglomération.

Ainsi, il est proposé, comme ce fut le cas ces dix dernières années, d'apporter le soutien de la communauté d'agglomération à deux courses sportives se déroulant sur le territoire intercommunal, au titre de l'année 2019.

- La première manifestation sportive est le « Trail du Josas » (11^{ème} édition) prévue dans les communes de la vallée de la Bièvre le dimanche 7 avril 2019. Quatre parcours sont proposés et s'adressent à tous les niveaux (12 km, 20 km, 35 km et 50km).

L'organisation de cet événement est coordonnée par la ville de Jouy-en-Josas.

- La seconde manifestation sportive est la « Course royale » qui se déroulera le dimanche 3 novembre 2019.

Ce parcours sportif traverse les communes de la Plaine de Versailles et emprunte l'allée royale de Villepreux, qui fait l'objet d'un projet de réhabilitation sous maîtrise d'ouvrage de la communauté d'agglomération.

L'organisation de cet événement est coordonnée par la ville de Fontenay-le-Fleury.

Il est ainsi proposé au Conseil communautaire d'accorder deux subventions de 3 000 € à chacune des communes de Jouy-en-Josas et de Fontenay-le-Fleury, villes membres de Versailles Grand Parc et à l'initiative de l'organisation de ces deux manifestations sportives.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

**Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
décide :**

- 1) d'attribuer une aide financière d'un montant de 3000 € à la ville de Jouy-en-Josas pour l'organisation du Trail du Josas, qui aura lieu le 7 avril 2019 ;
- 2) d'attribuer une aide financière d'un montant de 3000 € à la ville de Fontenay-le-Fleury pour l'organisation de la Course royale qui aura lieu le 3 novembre 2019.

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 57

Nombre de pouvoirs : 18

Nombre de suffrages exprimés : 74 (incluant les pouvoirs)

*Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
(1 abstention de M. de Saint-Sernin).*